



Comité Olympique et
Sportif Luxembourgeois



Rapport de la réunion du Conseil d'administration du 22 janvier 2018

Présents : André Hoffmann, Michel Knepper, Coryse Simon-Junius, Alwin de Prins, Lynn Spielmann, Marie-Paule Hoffmann, Ralf Lentz, Caroline Weber

Assistent : Daniel Dax, Heinz Thews,

Excusés : Axel Urhausen, Alex Goergen, Paul Marcy, Sam Kries

1. Approbation du rapport de la réunion du Conseil d'administration du 11 décembre 2017

Le rapport de la réunion du Conseil d'administration du 11 décembre 2017 est approuvé.

2. Point JO hiver PyeongChang

Le Directeur technique fait le point sur la phase de qualification pour les JOH à PyeongChang en février 2018. Après la sélection de Matthieu Osch le 10 janvier dernier, deux athlètes restent en lice pour une éventuelle qualification pour PyeongChang : Kari Peters (ski de fond) et Jeff Bauer (skeleton).

Concernant la situation sportive de ce dernier, le Conseil d'administration est informé qu'une des places de réallocation des quota prévues par la International Bobsleigh & Skeleton Federation (IBSF) a été acceptée à titre conservatoire le 16 janvier, et qu'en date du 20 janvier 2018, la IBSF a finalement informé le COSL qu'une place de quota n'a pas pu être réallouée au Luxembourg, de sorte que la question d'une sélection ne se pose plus.

Le secrétariat continue à suivre la situation de la sécurité sur place de très près, en étroite coopération avec l'Ambassade du Luxembourg au Japon, également en charge des affaires coréennes.

3. Ordre du jour Assemblée générale du COSL du 17 mars 2018

Le Conseil d'administration fixe l'ordre du jour pour l'assemblée générale du COSL qui se tiendra en date du 17 mars 2018 à Niederanven.

4. Section des sportifs d'élite de l'armée

Le Conseil d'administration fait le point sur une nouvelle demande d'admission à la section de sports d'élite de l'armée (SSEA) (football), tout en avisant favorablement l'admission de l'athlète à la SSEA.

5. Recrutement COSL

Le Conseil d'administration est informé de l'état des lieux d'une candidature potentielle pour venir à étoffer les rangs de l'équipe du COSL (département sportif). Le Conseil d'administration décide d'approfondir l'intérêt de cette candidature et de rencontrer le candidat dans les meilleurs délais.

6. Révision annuelle des cadres

La révision annuelle des cadres du COSL a donné les résultats suivants pour l'année 2018 :

Deux équipes ont rempli les critères pour faire partie du cadre Elite, tandis que deux athlètes ont mis fin à leur carrière sportive, et une autre athlète a été éliminée du cadre Elite.

3 athlètes sont promus du cadre Promotion vers le cadre Elite et 3 autres athlètes ont été admis au cadre Elite. Ce cadre compte au total 37 athlètes (23 hommes et 14 femmes) et 2 équipes (FLTT (dames) et FLT (dames)).

Le cadre Promotion compte désormais 42 membres (29 hommes et 13 femmes) ; 13 nouveaux athlètes ont été admis, tandis que 3 athlètes n'ont plus été retenus. 2 athlètes bénéficieront en 2018 de la mesure d'appui pour athlètes provenant de sports collectifs.

Les nouveaux cadres sont présentés lors d'une conférence de presse au siège de la BGL BNP Paribas le 25 janvier 2018.

La liste complète des cadres peut également être consultée sur le site du COSL après la conférence de presse du 25 janvier 2018.

7. Rapport sur les réunions du bureau exécutif, des bureaux particuliers, des commissions et groupes de travail et autres rapports

p.m.

8. Divers

Le Conseil d'administration se montre satisfait des échos positifs obtenus lors de la présentation du Luxembourg Institute for High Performance in Sports dans le cadre d'une conférence de presse le 19 janvier dernier à la Coque.

Le Conseil d'administration est informé que la prochaine entrevue bilatérale avec les représentants du Ministère des sports se tiendra le lundi 25 juin 2018.

Le Conseil d'administration est informé d'une récente entrevue sollicitée par le nouveau président de la FLGym qui a permis de faire le point sur les développements actuels et futurs de la fédération.

Daniel Dax